Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 0870313
Centre d'intérêt: 320

Audet, Maryse.

Bilan du programme de stage en entreprise 1985-1987 / [recherche et réd., Maryse Audet ; pour la] Direction générale de l'enseignement collégial, Direction des affaires éducatives. -- [Québec] : La Direction générale, 1987.
31 p. ; 28 cm.

Code: 1511-0031 ; 870-0716.

ISBN 2-550-18342-8

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'enseignement collégial. Direction des affaires éducatives

---

Descripteur(s): Perfectionnement des enseignants * Formation dans l'entreprise * Enseignement professionnel * Stage * Programme de perfectionnement * Evaluation de projets * Collégial (Ordre d'enseignement)

Le bilan du programme de stage en entreprise (1985-1987) a été réalisé à l'intention des intervenants dans le domaine du perfectionnement dans le réseau collégial. Le texte fait d'abord état des principales caractéristiques du programme de stage en entreprise. On y trace aussi le profil des participants. Le bilan s'attarde ensuite à la description des projets, puis analyse le but visé par les candidats. Enfin, il fait état du budget alloué au programme. L'accent est mis sur les résultats des années 1985-1987. Les principales qualités qui ont favorisé l'acceptation d'un projet sont: 1. le fait que le projet était cohérent; 2. le fait que les objectifs ont été précisés; 3. le fait qu'un participant a été absent du milieu industriel depuis plus de dix ans; 4. le fait que le besoin de stage a été lié à l'enseignement; 5. le fait que les retombées ont été évaluées à court terme; 6. le fait que le stage a pu être classé dans la catégorie des stages de participation.

Type de document: r

EDUQ 8870313

BILAN DU PROGRAMME DE STAGE EN ENTREPRISE

1985-1987

Québec

EDUQ 8870333

BILAN DU PROGRAMME DE STAGE EN ENTREPRISE 1985-1987

NOVEMBRE 1987

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES

Recherche et rédaction

Maryse Audet, stagiaire

Support technique

Thérèse Méthot

Dactylographie

Louisette Drolet

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal: premier trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN: 2-550-18342-8

Le masculin inclut souvent le féminin dans cette publication. Il ne faudrait pas y voir un préjudice quelconque.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

1.0 Caractéristiques du programme de stage en entreprise 3

2.0 Profil des participants 4

2.1 Synthèse des projets 4

2.2 Répartition des projets selon le sexe 5

2.3 Répartition des projets selon le groupe d'âge 6

2.4 Répartition des projets selon le nombre d'années de scolarité 7

2.5 Répartition des projets selon le nombre d'années d'enseignement 8

2.6 Répartition des projets selon la dernière année d'expérience industrielle 9

2.7 Répartition des projets selon les disciplines ou les programmes 10

2.8 Répartition des projets par région administrative et par collège 14

3.0 Description des projets 18

3.1 Lieux privilégiés pour la réalisation des stages 18

3.2 Répartition des projets selon la durée 19

3.3 Répartition des projets selon le type de stage 20

4.0 But des participants 21

4.1 Objectifs des enseignants 21

4.2 Retombées du stage sur l'enseignement 23

5.0 État du budget du programme 24

5.1 Répartition du budget 24

5.2 Répartition des projets selon la région administrative et le collège 25

5.3 Répartition du budget selon la discipline ou le programme de provenance 28

Conclusion 31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		
1a)	Tableau synthèse	4
1b)	Année 1986-1987: distinction des projets liés à l'informatique	4
2	Répartition des projets selon le sexe	5
3	Répartition des projets selon le groupe d'âge	6
4	Répartition des projets selon le nombre d'années de scolarité	7
5	Répartition des projets selon le nombres d'années d'enseignement	8
6	Répartition des projets selon la dernière année d'expérience industrielle	9
7	Répartition des projets selon les disciplines ou les programmes de provenance	10
8	Répartition des projets par région administrative et par collège	15
9	Répartition des projets selon les lieux privilégiés pour la réalisation des stages	18
10	Répartition des projets selon la durée	19
11	Répartition des projets selon le type de stage	20
12	Répartition des projets selon les objectifs des enseignants	22
13	Répartition des projets selon les retombées sur l'enseignement	23
14	Répartition du budget	24
15	Répartition du budget selon la région administrative et le collège	26
16	Répartition du budget selon la discipline ou le programme de provenance	28

Introduction

Le bilan du programme de stage en entreprise (1985-1987) est préparé par la Direction des affaires éducatives à l'intention de toutes les personnes intéressées par le perfectionnement dans le réseau collégial.

Le texte fait d'abord état des principales caractéristiques du programme de stage en entreprise. On y trace aussi le profil des participants. Le bilan s'attarde ensuite sur la description des projets, puis analyse le but visé par les candidats. Enfin, il fait état du budget alloué au programme. Tout au long de ce bilan, l'accent est mis sur les résultats des années 1985 à 1987.

Il y a lieu d'espérer que les renseignements contenus dans la présente publication répondront de façon satisfaisante aux interrogations du lecteur.

1.0 Caractéristiques du programme de stage en entreprise

Voici les principales caractéristiques du programme de stage en entreprise.

L'activité "Stage en entreprise" s'adresse aux enseignantes et aux enseignants permanents et à temps complet dispensant l'un des cours formant le champ de spécialisation d'un programme collégial d'enseignement professionnel. Le but visé par ce programme est de permettre aux enseignantes et aux enseignants d'actualiser leurs connaissances techniques, scientifiques ou pédagogiques dans un milieu de travail.

Les projets présentés dans le cadre de ce programme sont analysés d'une part, par la Direction des affaires éducatives et d'autre part, par un comité consultatif, formé de représentants des collèges, qui approuve les demandes.

L'analyse des demandes s'effectue selon les critères suivants:

- la qualité générale du projet au sens de cohérence;
- les objectifs et la méthodologie;
- l'expérience en entreprise (une absence de plus de 5 ans en milieu industriel de la part des enseignants favorise l'acceptation du projet);
- la priorité ministérielle (voir annexe);
- les retombées et l'impact du projet;
- l'appui du collège.

Il faut noter de plus que les projets de stage présentés peuvent être liés à l'informatique ou ne pas l'être.

On reconnait trois types de stages à la Direction des affaires éducatives:

- le stage de participation: implication dans les activités de travail en milieu industriel, institutionnel ou hospitalier;
- le stage d'observation: examens et études des activités de travail du milieu industriel, institutionnel ou hospitalier choisi;
- le stage de recherche didactique: instruction par des activités de travail d'un milieu industriel, institutionnel ou hospitalier pour l'enrichissement du contenu et des méthodes pédagogiques de l'enseignant.

La deuxième partie trace le profil des participants sous différents aspects.

2.0 Profil des participants

Cette deuxième partie est consacrée au profil des participants. On synthétise d'abord les données relatives au nombre de projets analysés et acceptés pour les années 1985 à 1987. On analyse ensuite les caractéristiques suivantes des projets relatives aux dépositaires: le sexe, le groupe d'âge, le nombre d'années de scolarité, le nombre d'années d'enseignement, la dernière année d'expérience industrielle, la discipline ou le programme de provenance et enfin la région administrative et le collège d'appartenance.

2.1 Synthèse des projets

Pour l'année 1985-1986, 179 projets ont été présentés. De ce nombre, 113 ont été acceptés. Pour l'année suivante, 163 demandes ont été analysées et parmi celles-ci, 86 ont été acceptées. Au total, de 1985 à 1987, 199 projets ont été subventionnés sur les 342 préalablement étudiés.

Une distinction a été faite concernant les projets de l'année 1986-1987: on remarquera en effet que 72 des projets analysés sont liés à l'informatique et que, de ce nombre, 34 ont été acceptés. Les projets réguliers représentent quant à eux 91 demandes et 52 acceptations.

Tableau 1a) - Tableau synthèse

	Projets analysés	Projets acceptés	% projets analysés / projets acceptés
1985-1986	179	113	63,1 %
1986-1987	163	86	52,8 %
	342	199	

Tableau 1b) - Année 1986-1987: distinction des projets liés à l'informatique

	Projets analysés	Projets acceptés	% projets analysés / projets acceptés
Liés à l'informatique	72	34	47,2 %
Autres	91	52	57,1 %

2.2 Répartition des projets selon le sexe

Les deux sexes ont été représentés de façon sensiblement égale de 1985 à 1987 au plan des projets présentés. On remarque cependant qu'une plus grande part des projets a été acceptée pour les hommes, soit 107 (53,8%), alors que les femmes se sont vu attribuer 92 (46,2%) projets durant la même période.

En 1985-1986, les enseignantes ont présenté et ont vu plus de leurs projets acceptés que les hommes. Par contre, en 1986-1987, la situation inverse s'est produite.

Le tableau 2 établit la situation détaillée sur cette question.

Tableau 2 - Répartition des projets selon le sexe

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
Hommes	86	87	173	55	52	107	64,0	59,8	61,8
Femmes	93	76	169	58	34	92	62,4	44,7	54,4
TOTAL	179	163	342	113	86	199			

2.3 Répartition des projets selon le groupe d'âge

Le groupe d'âge qui rassemble le plus de participants est celui des 31 à 40 ans. De 1985 à 1987, nous constatons que 49,4% des demandes provenaient de ce groupe. Parmi les projets acceptés, 48,7% représentaient ce groupe d'âge. Le deuxième groupe en importance est celui des 41 à 50 ans. Enfin, les groupes des 30 ans et moins, des 51 ans et plus ainsi que celui de ceux qui n'ont pas dévoilé leur âge représentent environ 15% des projets analysés et acceptés. Voir le tableau 3 pour les détails.

Tableau 3 - Répartition des projets selon le groupe d'âge

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
30 et moins	12	8	20	5	3	8	41,7	37,5	40,0
31 à 40 ans	98	71	169	60	37	97	61,2	52,1	57,4
41 à 50 ans	47	75	122	34	40	74	72,3	53,3	60,6
51 et plus	17	9	26	10	6	16	58,8	66,6	61,5
Non disponible	5	0	5	4	0	4	80,0	0,0	80,0
TOTAL	179	163	342	113	86	199			

2.4 Répartition des projets selon le nombre d'années de scolarité

Environ la moitié des participants possèdent 18 à 19 années de scolarité. De 1985 à 1987, cette répartition est la même pour les projets présentés (47,7%) et pour les projets acceptés (51,8%). Par ailleurs, les personnes ayant de 16 à 17 années de scolarité ont déposé un peu plus de 30% des demandes analysées (33,3%) et acceptées (32,7%).

Le tableau 4 montre la répartition des projets par groupe d'âge et par année.

Tableau 4 - Répartition des projets selon le nombre d'années de scolarité

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
9 ans et moins	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
10 à 15 ans	12	20	32	7	7	14	58,3	35,0	43,7
16 à 17 ans	67	47	114	40	25	66	59,7	53,2	57,0
18 à 19 ans	77	86	163	54	49	103	70,1	57,0	63,2
20 ans et moins	10	10	20	6	5	11	60,0	50,0	55,0
Non mentionné	13	0	13	6	0	6	46,1	0,0	46,1
TOTAL	179	163	342	113	86	199			

2.5 Répartition des projets selon le nombre d'années d'enseignement

L'analyse des données pour la période de 1985 à 1987 permet de constater que 33,9% des demandes de stage en entreprise ont été formulées par des enseignants ayant 13 années d'expérience ou plus. Parmi les projets accordés, 37,2% proviennent de ce groupe.

Les deuxième et troisième groupes en importance sont ceux des 7 à 9 années et des 10 à 12 années d'expérience d'enseignement. On retrouve dans ces deux groupes 73 (21,3%) demandes présentées et 43 (21,6%) demandes acceptées.

On peut voir la répartition détaillée des projets faite d'après le nombre d'années d'enseignement au tableau 5 qui suit.

Tableau 5 - Répartition des projets selon le nombre d'années d'enseignement

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
0	0	5	5	0	2	2	0,0	40,0	40,0
1 à 4	13	13	26	3	6	9	23,0	46,0	34,6
5 à 6	20	20	40	9	11	20	45,0	55,0	50,0
7 à 9	39	34	73	25	18	43	64,0	52,9	58,9
10 à 12	34	39	73	25	18	43	73,5	46,1	58,9
13 et plus	64	52	116	43	31	74	67,0	59,6	65,5
Non déterminé	9	0	9	8	0	8	88,8	0,0	88,8
TOTAL	179	163	342	113	86	199			

2.6 Répartition des projets selon la dernière année d'expérience industrielle

Les données relatives au critère de la dernière année d'expérience industrielle ont été calculées sur un total de 119 demandes présentées car une soixantaine de persones ont inscrit le nombre d'années d'expérience industrielle au lieu d'inscrire l'année de la dernière expérience industrielle.

Donc, de 1985 à 1987, 50% (141) des répondants ont été absents depuis 10 ans et plus d'un milieu industriel. De l'ensemble des projets acceptés, ce groupe de personnes équivaut à 55,5% (91) des projets accordés.

L'enseignant dont la dernière année d'expérience industrielle remonte à 10 ans ou plus a été favorisé lors de l'analyse des projets.

Le lecteur peut se référer au tableau 6 pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le sujet.

Tableau 6 - Répartition des projets selon la dernière année d'expérience industrielle

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
5 ans et moins	15	29	44	8	16	24	53,3	55,2	54,5
6 à 9 ans	25	35	60	15	14	29	60,0	40,0	48,3
10 ans et plus	47	94	141	35	56	91	74,5	59,0	64,5
Aucune	32	4	36	20	0	20	62,5	0,0	55,5
TOTAL	119/179	162	281	78	86	164	65,5	53,0	58,4

2.7 Répartition des projets selon les disciplines ou les programmes de provenance

De 1985 à 1987, le programme de Techniques infirmières détient de loin le nombre le plus élevé de demandes avec 77 (22,5%). Dans la même lancée, le quart des projets accordés va aux programmes 180.00 et 180.01 avec 51 (25,6%).

La discipline Dessin et conception mécanique se place au second rang avec 33 (9,6%) demandes et 18 (9,0%) projets accordés.

On retrouve au troisième rang l'Électrotechnique qui présente 14 (5%) demandes. De ce nombre, 10 (5%) projets ont été accordés.

La distribution des projets analysés et accordés est établie au tableau 7 par discipline ou par programme.

Tableau 7 - Répartition des projets selon les disciplines ou les programmes

		Projets présentés			Projets accordés		
		85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
101.00	Biologie	1	0	1	0	-	0
110.00	Techniques dentaires	2	1	3	2	1	3
111.00	Techniques d'hygiène dentaire	-	1	1	-	0	0
120.00	Techniques de diététique	5	3	8	5	3	8
140.00	Techniques médicales	8	2	10	7	0	7
140.04	Tech. électrophysiologie médicale		-	1	1	-	1
141.00	Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie	-	2	2	-	0	0
142.00	Techniques de radiologie	6	5	11	5	0	5
142.01	Tech. radiodiagnostic	0	3	9	0	2	7
144.00	Techniques de réadaptation	2	-	2	0	-	0
144.03	Tech. orthèses et prothèses	-	1	1	-	1	1
144.04		0	1	1	0	1	1

		Projets présentés			Projets accordés		
		85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
145.00	Techniques des sciences naturelles	0	2	2	0	1	1
145.03	Santé animale	0	1	1	0	0	0
147.00	Milieu naturel	6	0	6	4	0	4
152.03	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	0	1	1	0	1	1
160.02	Tech. audioprothèse	0	3	3	0	2	2
171.00	Techniques funéraires	3	1	4	1	1	2
180.00	Techniques infirmières	36	41	77	24	27	51
190.00	Technologie forestière	3	4	7	2	0	2
202.00	Chimie	0	1	1	0	0	0
111.00	Techniques d'hygiène dentaire	-	1	1	-	0	0
210.00	Techniques de chimie industrielle	5	0	5	5	0	5
210.01	Tech. chimie analytique	0	1	11	0	1	1
210.03	Tech. chimie-biologie	0	1	1	0	1	1
211.00	Matières plastiques	2	2	4	1	2	3
221.00	Technologie du bâtiment et des travaux publics	5	0	5	2	0	2
221.02	Tech. génie civil	0	1	1	0	0	0
221.03	Mécanique du bâtiment	0	2	2	0	1	1
231.04	Exploitation et gestion des ressources marines	0	1	1	0	0	0
233.00	Transformation du bois en produits finis	5	1	6	4	0	4
241.05	Tech. d'analyse d'entretien	0	6	6	0	5	5

		Projets présentés			Projets accordés		
		85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
241.06	Tech. génie mécanique	0	4	4	0	4	4
243.00	Électrotechnique	6	8	14	5	5	10
243.03	Électronique	0	1	1	0	1	1
244.00	Technologie physique	2	0	2	1	0	1
248.00	Techniques maritimes	1	0	1	1	0	1
248.01	Tech. architecture navale	0	1	1	0	1	1
270.00	Techniques de la métallurgie	1	0	1	1	0	1
280.00	Aéronautique	4	3	7	2	1	3
280.02	Pilotage d'aéronefs	-	1	1	0	0	0
310.00	Techniques auxiliaires de la justice	4	1	5	4	0	4
310.01	Techniques policières	-	1	1	-	1	1
322.00	Techniques familiales	1	0	1	1	0	0
351.00	Tech. d'éducation spécialisée	2	3	15	2	2	0
384.00	Tech. de recherche en sciences humaines	1	0	1	0	0	0
388.00	Assistance sociale	2	2	4	1	1	2
391.00	Techniques de loisirs	0	2	2	0	1	1
393.00	Techniques de la documentation	4	1	5	3	1	4
410.00	Techniques administratives	10	9	19	7	1	8
412.00	Techniques de gestion de bureau	14	7	21	7	2	9
420.00	Informatique	7	5	12	2	1	3
510.00	Arts plastiques	3	0	3	2	0	2
530.00	Cinéma	1	0	1	1	0	1
570.00	Arts appliqués	0	1	1	0	0	0
570.02	Esthétique de présentation	0	2	2	0	1	1

	Projets présentés			Projets accordés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
570.03 Aménagement d'intérieurs	0	1	1	0	0	0
570.04 Photographie	0	1	1	0	1	1
570.06 Tech. du vêtement féminin	0	1	1	0	1	1
581.00 Communications graphiques	1	0	1	1	0	1
589.00 Techniques des communications	0	1	1	0	0	0
589.01 Art et technologie des média	0	1	1	0	0	0
TOTAL	179	163	342	113	86	199

2.8 Répartition des projets par région administrative et par collège

Parmi les régions ayant présenté un grand nombre de projets de 1985 à 1987, on retrouve, d'une part, celle de l'Ile de Montréal avec 85, celle de Québec avec 63, celle du Bas St-Laurent avec 40 et celle du Saguenay-Lac St-Jean avec 39. D'autre part, les régions qui se sont vu accorder le plus grand nombre de projets sont celles de Québec avec 41, de l'Ile de Montréal avec 41 et du Saguenay-Lac St-Jean avec 39.

On peut voir dans le tableau-synthèse qui suit le pourcentage de projets retenus par rapport aux demandes présentées:

Région		Demandes	Projets acceptés	%
03	Québec	63	41	65,1
06.3	Ile de Montréal	85	41	48,2
02	Saguenay Lac St-Jean	39	26	66,6
01	Bas St-Laurent	40	22	55,0

Dans un autre ordre d'idées, une forte présentation de projets est parvenue des collèges de Rimouski avec 23, de Jonquière avec 16, Ahuntsic avec 16 et de Limoilou avec 12.

On retrouve d'ailleurs, parmi ces collèges, ceux qui ont obtenu le plus de réponses positives. C'est ainsi que 15 projets ont été accordés au collège de Rimouski; 12 au collège de Jonquière et 11 au collège de Limoilou.

Le tableau-synthèse ci-dessous concernant les collèges résume ces faits:

Collège	Demandes	Projets acceptés	%
Rimouski	23	15	65,2
Jonquière	16	12	75,0
Limoilou	12	11	91,6
Ahuntsic	16	10	62,5

Le tableau 8 présenté dans les pages suivantes montre en détail les données relatives à la répartition des projets par région administrative et par collège.

Tableau 8 - Répartition des projets par région administrative et par collège

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
01 - Bas St-Laurent	16	24	40	10	12	22			55,0
Gaspésie	1	11	12	1	5	6			
Matane	3	2	5	0	1	1			
Rimouski	12	11	23	9	6	15			
02 - Saguenay-Lac St-Jean	24	15	39	16	10	26			66,6
Alma	4	1	5	3	0	3			
Chicoutimi	9	3	12	6	1	7			
Jonquière	5	11	16	3	9	12			
St-Félicien	6	0	6	4	0	4			
03 - Québec	33	30	63	25	16	41			65,1
F.-X.-Garneau	6	5	11	4	2	6			
La Pocatière	4	3	7	2	2	4			
Lévis-Lauzon	6	4	10	5	3	8			
Limoilou	7	5	12	7	4	11			
Région de l'Amiante	4	4	8	3	3	6			
Rivière-du-Loup	11	3	4	0	1	1			

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
04 - La Mauricie	5	6	11	4	1	5			66,6
Trois-Rivières	10	11	21	7	7	14			
Drummondville	1	0	1	1	0	1			
Victoriaville	5	5	10	4	3	7			
05 - Cantons de l'Est	5	16	21	1	7	8			38,1
Champlain	1	1	2	1	0	1			
Granby	0	2	2	0	1	1			
Sherbrooke	4	13	17	0	6	6			
06.1-Nord de Montréal	14	10	24	11	8	19			
Joliette	3	4	7	3	3	6			
Lionel-Groulx	1	1	2	1	0	1			
Montmorency	3	2	5	2	2	4			
St-Jérôme	7	3	10	5	3	8			
06.2-Sud de Montréal	15	17	32	9	10	19			59,4
Édouard-Montpetit	4	9	13	2	5	7			
St-Hyacinthe	0	2	2	0	1	1			
St-Jean-sur-Richelieu	7	1	8	4	1	5			
Sorel-Tracy	2	1	3	2	1	3			
Valleyfield	2	4	6	1	2	3			

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
06.3-Ile de Montréal	49	36	85	26	15	41			48,2
André-Laurendeau	2	2	4	1	0	1			
Bois-de-Boulogne	5	0	5	5	0	5			
Dawson	7	4	11	4	1	5			
John Abbott	6	2	8	1	1	2			
Maisonneuve	5	3	8	2	2	4			
Rosemont	4	6	10	0	3	3			
St-Laurent	9	1	10	4	0	4			
Vanier	1	1	2	0	0	0			
Vieux Montréal	5	6	11	4	3	7			
07 - Outaouais	3	2	5	2	1	3			60,0
08 - Abitibi-Témiscamingue	3	0	3	2	0	2			
09 - Côte-Nord	4	2	6	3	0	3			50,0
Baie-Comeau	0	1	1	0	0	0			
Hauterive	2	0	2	2	0	2			
Sept-Iles	2	1	3	1	0	1			
TOTAL	179	163	342	113	86	199			

3.0 Description des projets

Cette troisième partie du bilan se propose d'étudier trois autres aspects relatifs aux projets: les lieux privilégiés pour la réalisation des stages et les répartitions selon la durée et selon le type de stage.

3.1 Lieux privilégiés pour la réalisation des stages

En ce qui a trait aux lieux choisis pour la réalisation d'un stage, l'analyse doit tenir compte du fait que plus d'un endroit peut être retenu pour effectuer un stage.

C'est ainsi qu'on constate que 47,6% (169) des personnes ayant formulé une demande de stage en entreprise de 1985 à 1987 ont privilégié l'entreprise. Le milieu hospitalier se situe au deuxième rang dans le choix des lieux. On retrouve, au troisième rang, le milieu institutionnel avec 9,8% des demandes.

Le même ordre se remarque pour ce qui est des projets acceptés: l'entreprise avec 44% (92), le milieu hospitalier avec 30,6% (64) et le milieu institutionnel avec 11,5% (24). Voir le tableau 9 pour les détails.

Tableau 9 - Répartition des projets selon les lieux privilégiés pour la réalisation des stages

Lieux	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
Entreprises	77	92	169	44	48	92	57,1	52,2	54,4
Établissements d'enseignement	21	14	35	16	8	24	76,2	57,1	68,6
Hôpitaux	41	57	98	—	33	64	75,6	57,9	65,3
Autres	13	5	18	10	2	12	76,9	40,0	66,6
Non précisés	31	4	35	16	1	17	51,6	25,0	48,6
TOTAL	183	172	355	117	92	209			

3.2 Répartition des projets selon la durée

L'étude effectuée sur deux ans fait voir que les projets de courte durée, c'est-à-dire de 0 à 4 semaines, ont été privilégiés puisque 62 (31,2%) ont été accordés.

On voit aussi que les projets de longue durée, c'est-à-dire de 7 à 15 semaines ou encore de 7 à 9 semaines, ont été acceptés au nombre de 48 (24,1%) et de 52 (26,1%) respectivement. Enfin, 35 (17,6%) projets acceptés ont été jugés de durée moyenne, c'est-à-dire de 5 à 6 semaines.

Le tableau 10 renferme les données relatives à la durée du stage. Lors de la compilation des données, la question concernant la durée dans les divers questionnaires ne permettait pas une compilation du même type d'une année à l'autre.

Tableau 10 - Répartition des projets selon la durée

Semaines	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
0 à 4	61	41	102	42	20	62	68,8	48,8	60,7
5 à 6	19	14	33	19	16	35	100,0	114,0	106,1
7 à 9	—	68	68	—	48	48	—	70,5	70,6
7 à 15	80	—	80	52	—	52	65,0	—	65,0
10 et plus	—	40	40	—	2	2	—	5,0	5,0
16 et plus	1	—	1	0	—	0	0,0	—	0,0
Non précisé	1	0	18	0	0	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	179	163	342	113	86	199			

3.3 Répartition des projets selon le type de stage

De 1985 à 1987, près de la moitié des participants ont fait une demande de stage de participation. Ceux d'un deuxième groupe évalué à 34,2% ont désiré effectuer un stage d'observation. En dernier lieu, ceux d'un troisième groupe, équivalent à 11%, ont souhaité faire un stage de recherche didactique.

Les stages retenus se répartissent comme suit: les stages de participation qui regroupent 48,6% des projets, les stages d'observation qui représentent 34,1% des projets et les stages en recherche didactique qui équivalent à 9,7% de l'ensemble.

Le tableau 11 fait état de la répartition des projets selon le type de stage pour chacune des années étudiées. Un projet peut faire partie de deux catégories.

Tableau 11 - Répartition des projets selon le type de stage

Type	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
Participation	99	127	226	69	69	138	69,7	54,3	61,0
Observation	86	76	162	54	43	97	162,8	156,6	159,9
Recherche didactique	29	23	52	15	12	27	51,7	52,2	51,9
Autres	7	10	17	6	4	10	85,7	40,0	58,8
Non mentionné	17	0	17	12	0	12	70,6	0,0	76,6
TOTAL	238	236	474	156	128	284			

4.0 But des participants

On décrit, dans cette quatrième partie du bilan, les motivations de l'enseignant face à sa demande de stage en entreprise. Le comité consultatif d'appréciation a analysé les projets en tenant compte des deux points suivants: les objectifs et les retombées. On analysera donc successivement ces deux points pour la période allant de 1985 à 1987.

4.1 Objectifs de l'enseignant

Le Comité consultatif a évalué les demandes de stage en entreprise en tenant compte de la clarté des objectifs et des activités d'apprentissage ou de formation décrits aux formulaires présentés.

Pour répartir les projets selon les objectifs de l'enseignant, quatre catégories ont été établies.

La première catégorie, "actualisation des connaissances acquises", regroupe 73,8% (267) de l'ensemble des demandes. Cette catégorie représente aussi 75% (160) des projets acceptés.

La deuxième catégorie, "application dans les cours des connaissances acquises", regroupe 16,6% des demandes et 17,8% des projets analysés.

La troisième catégorie, "familiarisation avec l'équipement et production d'un document didactique", regroupe peu d'adeptes avec seulement 1,4% des projets analysés et acceptés.

Finalement, la catégorie "autres objectifs" qui comprend, entre autres, les objectifs d'ordre personnel, équivaut à 8,3% des projets analysés et 5,6% des projets accordés.

Voir le tableau 12 pour les détails.

Tableau 12 - Répartition des projets selon les objectifs des enseignants

	Projets présentés			Projets accordés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
1. Actualisation des connaissances acquises	155	112	267	94	66	160
2. Application dans les cours des connaissances acquises	15	45	60	13	25	38
3. Familiarisation avec l'équipement et production d'un document didactique	—	5	5	—	3	3
4. Autres objectifs	18	12	30	6	6	12
TOTAL	188	174	362	113	100	213

4.2 Retombées du stage sur l'enseignement

Les projets ayant des retombées à brève échéance ont été privilégiés. Il faut noter cependant qu'un participant peut considérer que son projet offre deux niveaux de retombées.

Cela dit, on peut établir en premier lieu, que 80,6% des projets acceptés visent une "meilleure formation pédagogique dans le programme actuel" ou encore des retombées immédiates de l'expérience vécue en entreprise.

Toujours parmi les projets acceptés, on voit en deuxième lieu que 13,4% des personnes souhaitent une "meilleure formation pédagogique dans le nouveau programme".

En troisième lieu, le "maintien du niveau d'excellence dans l'enseignement au collège" est le but de 0,9% des participants au programme.

Finalement, 5% de ceux dont les projets ont été accordés, ont attribué des retombées d'autres ordres à leur projet. La catégorie "autres retombées" regroupe surtout des projections personnelles.

Les détails de ces caractéristiques des stages sont présentés au tableau 13.

Tableau 13 - Répartition des projets selon les retombées sur l'enseignement

	Projets présentés			Projets accordés		
	85-86	86-87	85-87	85-86	86-87	85-87
1. Meilleure formation pédagogique dans le programme actuel	137	128	265	89	73	162
2. Meilleure formation pédagogique dans le nouveau programme	28	20	48	16	11	27
3. Maintien du niveau d'excellence dans le nouveau programme	0	2	2	0	2	2
4. Autres retombées	14	18	32	8	2	10
TOTAL	179	168	347	113	88	201

5.0 État du budget du programme

Cette dernière partie du bilan étudie la répartition du budget accordé par rapport à celui demandé, de 1985 à 1987. De plus, on illustre comment le budget a été réparti entre les régions administratives et les collèges et entre les disciplines ou les programmes de provenance.

5.1 Répartition du budget

Au total, les enseignants s'étant prévalu du programme ont soumis des demandes totalisant 2 754 121 $, de 1985 à 1987. Toujours dans cette période, un montant de 1 078 918 $ a été accordé aux projets jugés pertinents. On peut noter une diminution autant des sommes d'argent demandées que des sommes distribuées si on compare aux budgets des années antérieures.

Voir le tableau 14 pour les détails.

Tableau 14 - Répartition du budget

	Projets analysés			Projets acceptés			% projets analysés / projets acceptés		
	1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987	85-86	86-87	85-87
Budget	1 459 155 $	1 294 966 $	2 754 121 $	676 563 $	402 355 $	1 078 918 $	46,4	31,1	

5.2 Répartition des projets selon la région administrative et le collège

Deux régions se distinguent nettement des autres en ce qui concerne les budgets demandés et alloués pour la période de 1985 à 1987. La région de l'Ile de Montréal, qui réunit dix (10) collèges, a demandé une somme de 683 110 $ et obtenu au total 221 914 $.

La région de Québec se classe au deuxième rang en importance. Les sept (7) collèges de cette région ont déposé des projets totalisant 600 701 $ et des projets représentant un montant global de 265 009 $ ont été financés.

Au troisième rang, on retrouve la région du Saguenay-Lac St-Jean, représentant quatre (4) collèges. Le budget demandé pour cette région totalise 344 190 $ et le coût de financement des projets acceptés s'élève à 141 935 $.

Le lecteur peut trouver au tableau 15 la répartition du budget par région administrative et par collège. Il n'y a pas de relation significative entre l'importance du budget demandé et le budget accordé.

La liste des collèges se distinguant quant au budget, va comme suit:

Collège	Budget demandé	Budget accordé
Rimouski	165 681 $	56 376 $
Jonquière	179 705 $	84 837 $
Lévis-Lauzon	129 304 $	59 839 $
Limoilou	122 929 $	89 159 $
Vieux Montréal	143 460 $	50 673 $

Tableau 15 - Répartition du budget selon la région administrative et le collège

	Budget demandé			Montant autorisé			% projets acceptés / projets analysés		
	1986-1988	1986-1987	1986-1987	1986-1988	1986-1987	1986-1987	1986-1988	1986-1987	1986-1987
01 - Bas St-Laurent	125 135	99 777	224 912	69 537	23 732	73 269	30,6	23,8	32,6
Gaspésie	20 216	11 571	31767	13 775	2 116	16 893	68,1	26,9	53,1
Matane	10 344	17 100	27 444	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Rimouski	94 575	71 106	165 681	35 762	20 614	56 376	37,8	29,0	34,0
02 - Saguenay-Lac St-Jean	172 386	171 805	344 190	62 939	79 086	141 935	36,5	46,0	41,2
Alma	21 141	7 209	28 350	13 386	0	13 386	63,3	0,0	47,2
Chicoutimi	97 266	29 256	126 521	26 786	9 994	36 779	27,5	34,1	29,0
Jonquière	44 364	135 341	179 705	15 805	69 032	84 837	35,6	51,0	47,2
St-Félicien	9 614	0	9 614	6 933	0	6 933	72,1	0,0	72,1
03 - Québec	332 906	267 795	600 701	186 759	78 250	266 009	56,1	29,2	44,1
F.-X.-Garneau	78 229	38 239	116 468	30 057	12 223	42 280	38,4	32,0	36,3
La Pocatière	26 790	15 664	42 454	9 862	7 171	17 033	39,8	46,8	42,1
Lévis-Lauzon	73 871	56 433	129 304	40 925	18 914	59 839	55,4	34,1	46,3
Limoilou	75 089	47 840	122 929	63 303	25 856	89 159	84,3	54,0	72,5
Région de l'Amante	5 507	6 014	11 521	3 161	5 393	8 554	57,3	89,7	74,2
Rivière-du-Loup	9 979	17 008	27 077	0	462	462	0,0	2,6	1,6
Sainte-Foy	66 441	87 507	152 948	39 451	8 241	47 692	60,3	9,4	31,2
04 - La Mauricie	73 725	88 611	162 336	30 091	34 392	64 483	40,8	38,8	39,7
Drummondville	15 009	0	15 009	10 525	0	10 525	70,1	0,0	70,1
Trois-Rivières	51 395	62 786	114 180	15 422	29 571	44 993	30,0	47,0	39,4
Victoriaville	7 321	25 826	33 147	4 144	4 821	8 966	56,6	18,7	27,0
05 - Cantons de l'Est	34 288	137 954	172 242	1 950	46 662	48 612	5,7	33,8	28,2
Champlain	2 032	5 418	7 450	1 950	0	1 950	96,0	0,0	26,2
Granby	0	21 904	121 904	0	5 713	5 713	0,0	26,1	26,1
Sherbrooke	32 256	110 632	142 888	0	40 949	40 949	0,0	37,0	28,6
06.1 - Nord de Montréal	105 567	98 735	204 302	57 102	32 676	89 778	54,0	33,0	44,3
Joliette	27 374	51 497	178 871	23 221	22 149	45 370	84,8	43,0	57,5
Lionel-Groulx	328	9 110	9 438	336	0	336	102,0	0,0	3,5
Montmorency	44 029	22 258	166 287	22 661	1 750	24 411	51,5	7,9	36,8
Saint-Jérôme	33 636	15 870	49 706	10 886	8 777	19 662	32,2	55,3	39,5

	Budget demandé			Montant autorisé			% projets acceptés / projets analysés		
	1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987
06.2 - Sud de Montréal	112 179	129 045	241 224	77 228	43 482	120 710	68,8	33,7	50,0
Édouard-Montpetit	9 877	52 095	61 972	6 983	21 811	28 794	70,7	41,9	46,5
Saint-Hyacinthe	0	15 589	15 589	0	9 108	9 108	0,0	58,4	58,4
Saint-Jean-sur-Richelieu	62 743	8 000	70 743	41 036	6 856	47 892	65,4	85,7	67,7
Sorel-Tracy	28 406	9 050	37 515	22 950	0	22 950	80,8	0,0	61,2
Valleyfield	11 094	44 301	55 395	6 259	5 707	11 966	66,4	12,9	21,6
06.3 - Île de Montréal	427 125	256 985	683 110	161 103	60 811	221 914	37,7	23,7	32,5
Ahuntsic	18 926	41 857	60 683	16 419	22 637	39 056	87,2	90,0	64,4
André-Laurendeau	27 361	18 972	46 333	967	0	29 775	137,6	0,0	2,0
Bois-de-Boulogne	79 253	0	79 253	29 775	0	29 775	37,6	0,0	37,6
Dawson	43 879	30 498	74 377	23 018	3 476	26 494	52,4	11,4	35,6
John Abbott	25 209	6 280	31 549	5 819	4 842	10 661	23,0	77,1	33,8
Maisonneuve	84 474	25 516	109 990	24 083	14 325	38 408	28,5	56,1	34,9
Rosemont	13 199	36 462	49 661	0	756	756	0,0	2,1	1,5
Saint-Laurent	65 569	5 960	71 529	25 132	0	25 132	38,3	0,0	35,1
Vanier	4 706	11 569	16 275	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Vieux Montréal	64 589	76 871	143 460	35 930	14 773	50 673	55,5	18,7	35,3
07 - Outaouais	29 414	43 819	73 223	— —	3 321	24 577	72,3	7,6	33,6
08 - Abitibi-Témiscamingue	29 928	— —	29 928	22 663	— —	22 663	75,7	0,0	75,7
09 - Côte Nord	15 131	1 437	16 568	6 827	0	6 827	45,1	0,0	41,2
Baie-Comeau	0	701	701	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Hauterive	2 033	0	2 033	1 647	0	1 647	82,2	0,0	82,2
Sept-Îles	13 128	736	13 864	5 180	0	5 180	39,5	0,0	39,5
RITA	1 459 155	1 294 966	2 754 121	676 563	402 356	1 078 918			

5.3 Répartition du budget selon la discipline ou le programme de provenance

Deux disciplines ou programmes regroupent les projets qui ont amputé la part la plus importante du budget. Il s'agit du programme de "Techniques infirmières" où le montant total des demandes de financement s'élève à 734 103 $ et où les projets acceptés ont été financés pour une somme de 335 613 $ (45%) et de la discipline "Dessin et conception mécanique" pour laquelle on a demandé 309 383 $ et l'on s'est vu accorder 43% de ce montant, c'est-à-dire 133 576 $.

Le tableau 16 décrit successivement les disciplines ainsi que les budgets demandés et accordés. On y présente la répartition ainsi que le montant total des sommes gérées durant les deux dernières années.

Tableau 16 - Répartition du budget selon la discipline ou le programme de provenance

		Budget demandé			Montant autorisé			$ projets acceptés / projets analysés		
		1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987
101.00	Biologie	618	0	618	0	0	0	0,0	0,0	0,0
110.00	Techniques dentaires	4 070	4 330	8 400	2 376	2 456	4 832	58,4	56,6	57,5
111.00	Techniques d'hygiène dentaire	0	3 224	3 224	0	0	0	0,0	0,0	0,0
120.00	Techniques de diététique	40 058	7 192	47 250	26 799	19 373	46 172	66,9		
140.00	Techniques médicales	43 666	9 086	52 752	37 514	0	37 514	85,9	0,0	71,1
140.06	Techniques électrophysiologie médicales	0	7 708	7 708	0	5 326	5 326	0,0	68,6	68,6
141.00	Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie	0	29 739	29 739	0	0	0	0,0	0,0	0,0
142.00	Techniques de radiologie	45 256	53 145	98 400	22 741	0	22 741	50,2	0,0	23,1
142.01	Techniques de radiodiagnostic	0	7 936	7 936	0	5 739	5 739	0,0	72,3	72,3
144.00	Techniques de réadaptation	28 581	0	28 581	0	0	0	0,0	0,0	0,0
144.03	Techniques orthèses et prothèses	0	19 [illegible]	19 [illegible]	0	0	0	0,0	0,0	0,0
144.06		0	9 569	9 569	0	5 713	5 713	0,0	59,7	59,7
145.00	Techniques des sciences naturelles	0	10 [illegible]	10 [illegible]	0	1 675	1 675	0,0	16,7	0,0
145.03	Santé animale	0	95	95	0	0	0	0,0	0,0	0,0

		Budget demandé			Montant autorisé			% projets acceptés / projets analysés		
		1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987	1985-1986	1986-1987	1985-1987
147.00	Milieu naturel	9 615	0	9 615	6 934	0	6 934	72,1	0,0	72,1
152.03	Gestion et exploitation agricole	0	6 000	6 000	0	6 856	6 856	0,0	85,7	85,7
160.02	Techniques audiométriques	0	1 544	1 544	0	730	730	0,0	47,3	47,3
171.00	Techniques funéraires	0	10 480	10 480	0	1 675	1 675	0,0	0,0	0,0
180.00	Techniques infirmières	366 848	378 256	734 103	170 895	164 718	335 613	46,0	43,5	45,7
190.00	Technologie forestière	18 911	40 947	59 858	6 284	0	6 284	33,2	0,0	10,5
202.00	Chimie	0	16 191	16 191	0	0	0	0,0	0,0	0,0
210.00	Techniques de chimie industrielle	20 734	0	20 734	19 966	0	19 966	96,3	0,0	96,3
210.01	Techniques de chimie analytique	0	7 608	7 608	0	6 499	6 499	0,0	83,0	83,0
210.03	Techniques de chimie-biologie	0	1 050	1 050	0	1 137	1 137	0,0	108,3	108,3
211.00	Matières plastiques	1 563	2 644	4 207	1 319	2 425	3 744	84,4	91,7	89,0
221.00	Technologie du bâtiment et des travaux publics	52 311	0	52 311	11 956	0	11 956	22,8	0,0	22,8
221.02	Techniques génie civil	0	83	83	0	0	0	0,0	0,0	0,0
221.03	Mécanique du bâtiment	0	6 193	6 193	0	2 080	2 080	0,0	33,6	33,6
231.04	Exploitation et gestion des ressources marines	0	3 142	3 142	0	0	0	0,0	0,0	0,0
233.00	Transformation du bois en produits finis	0	1 193	1 193	0	0	0	0,0	0,0	0,0
233.01	Techniques du meuble et du bois ouvré	7 321	8 335	15 [illegible]	4 144	2 353	6 497	56,6	28,0	41,4
241.00	Techniques de la mécanique	185 696	123 687	309 [illegible]	79 046	54 530	133 576	42,6	44,0	43,2
241.05	Techniques d'analyse d'entretien	0	5 136	5 136	0	3 800	3 800	0,0	74,0	74,0
241.06	Techniques du génie mécanique	0	34 199	34 199	0	22 286	22 286	0,0	65,2	65,2
243.00	Électrotechnique	59 915	101 836	161 715	24 168	25 358	49 523	40,3	24,9	30,6
243.00	Électrotechnique	0	2 300	2 300	0	1 750	1 750	0,0	74,1	74,1
244.00	Technologie physique	9 844	0	9 844	4 223	0	4 223	42,9	0,0	42,9
248.00	Techniques maritimes	3 000	0	3 000	2 599	0	2 599	86,6	0,0	86,6
248.01	Techniques de l'architecture navale	0	2 800	2 800	0	2 000	2 000	0,0	71,4	71,4
250.00	Techniques de l'eau, de l'air et de l'assainissement	18 772	0	18 772	1 539	0	1 539	8,2	0,0	8,2
250.03	Assainissement et sécurité industriels	0	5 960	5 960	0	0	0	0,0	0,0	0,0
270.00	Techniques de la métallurgie	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
271.00	Technologie minérale	28 830	0	28 830	22 198	0	22 198	77,0	0,0	77,0

	Budget demandé			Montant autorisé			% projets acceptés / projets analysés		
	1986-1986	1986-1987	1986-1987	1986-1986	1986-1987	1986-1987	1986-1986	1986-1987	1986-1987
200.01 Aéronautique	10 067	23 504	33 571	8 659	1 886	10 545	86,0	8,0	31,4
230.01 Techniques de fabrication	0	6 035	0	0	6 415	0	0,0		0,0
230.02 Pilotage d'aéronefs	0	1 640	1 640	0	0	0	0,0	0,0	0,0
310.01 Techniques auxiliaires de la justice	60 442	7 209	73 651	32 833	0	32 833	40,4	0,0	44,6
310.01 Techniques policières	0	4 460	4 460	0	8 196	8 196	0,0		
322.01 Techniques familiales	7 697	0	7 697	6 300	0	6 300	81,9	0,0	81,9
351.01 Techniques d'éducation spécialisée	21 609	24 430	46 039	14 610	12 354	26 964	67,6	50,6	58,6
354.01 Techniques de recherche en sciences humaines	4 506	0	4 506	0	0	0	0,0	0,0	0,0
355.01 Assistance sociale	11 602	23 836	35 438	4 733	3 823	8 556	40,8	16,0	24,1
391.01 Techniques de loisirs	0	4 063	4 063	0	452	452	0,0	11,1	11,1
393.01 Techniques de la documentation	64 648	3 056	67 704	32 117	4 842	36 959	49,7	158,4	54,6
410.01 Techniques administratives	79 983	62 079	142 062	48 282	2 207	50 489	60,3	3,5	35,5
412.01 Techniques de gestion de bureau	94 633	75 831	170 434	31 494	9 446	40 940	33,3	12,5	24,0
420.01 Informatique	88 769	69 750	158 519	24 527	3 500	28 027	28,6	5,0	18,0
510.01 Arts plastiques	46 309	0	46 309	9 662	0	9 662	20,9	0,0	20,9
530.01 Cinéma	12 633	0	12 633	11 682	0	11 682	92,5	0,0	92,5
570.01 Arts appliqués	0	13 036	13 036	0	0	0	0,0	0,0	0,0
570.02 Esthétique de présentation	0	26 097	26 097	0	4 436	4 436	0,0	17,0	17,0
570.03 Aménagement d'intérieur	0	3 508	3 508	0	0	0	0,0	0,0	0,0
570.06 Photographie	0	17 000	17 000	0	0	0	0,0	0,0	0,0
570.05 Techniques du vêtement féminin	0	8 662	8 662	0	7 959	7 959	0,0	92,0	92,0
581.00 Communications graphiques	5 925	0	5 925	3 678	0	3 678	62,0	0,0	62,0
589.01 Techniques des communications	2 559	3 370	5 929	1 549	0	1 549	60,5	0,0	26,1
589.01 Art et technologie des média	0	2 920	2 920	0	0	0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 469 156	1 284 986	2 754 121	676 563	402 356	1 078 918	46,4	52,2	

Conclusion

Le bilan du programme de stage en entreprise a été réalisé à l'intention de tous les intervenants dans le domaine du perfectionnement. Ce cahier de référence décrit les réalisations du programme à l'aide de données pertinentes regroupées sous différents volets.

On a étudié successivement les principaux points se rapportant aux caractéristiques du programme, au profil des participants, à la description des projets, au but des promoteurs et à l'état du budget.

Voici, pour terminer, les principales qualités qui ont favorisé l'acceptation d'un projet:

1. Le fait que le projet était cohérent;

2. Le fait que les objectifs ont été précisés;

3. Le fait qu'un participant a été absent du milieu industriel depuis plus de 10 ans;

4. Le fait que le besoin de stage a été lié à l'enseignement;

5. Le fait que les retombées ont été évaluées à court terme;

6. Le fait que le stage a pu être classé dans la catégorie des stages de participation;

Tous les enseignants qui ont effectué un stage dans une entreprise se sont engagés à produire un rapport écrit de leur expérience. Une procédure permettant la rédaction de rapports uniformes a été établie. Cette amélioration permettra sans doute l'analyse des retombées réelles des stages en entreprise.

1311-0031
878.0716

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale
de l'enseignement collégial